

A Bruxelles Woluwe - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences médicales**Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**Sigle du programme: **TRSF2MC** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
Conditions d'accès	6
Pédagogie	8
Evaluation au cours de la formation	8
Mobilité et internationalisation	8
Formations ultérieures accessibles	8
Gestion et contacts	8

TRSF2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

ATTENTION : Ce programme est suspendu en 2024-2025. Seul-es les étudiant-es déjà inscrit-es à ce programme en 2023-2024 pourront se réinscrire en 2024-2025.

Permettre aux étudiants d'acquérir l'ensemble des notions d'immunohématologie et de pratique transfusionnelle nécessaires à l'organisation d'un centre de transfusion et de banque de sang hospitalière, à l'animation de comité transfusionnel et améliorer ainsi la sécurité transfusionnelle des patients.

Votre profil

Ce master est accessible si vous possédez :

- un grade académique de master du même domaine sanctionnant des études de deuxième cycle de 120 crédits au moins ;
- un grade académique de master, en vertu d'une décision des autorités académiques, aux conditions complémentaires qu'elles fixent et après avis motivé du jury ;
- un grade académique similaire à ceux mentionnés aux lettres précédents délivré en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, aux mêmes conditions ;
- un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux lettres 1° à 2° en application de ce décret, d'une directive européenne ou d'une convention internationale, aux mêmes conditions ;
- un titre ou grade étranger sanctionnant des études de deuxième cycle et valorisé pour au moins 300 crédits par le jury, aux mêmes conditions.

Des connaissances en immunologie, hématologie, infectiologie et de physiopathologie de niveau universitaire sont considérés comme "bases connues".

Votre programme

La durée du programme, qui comprend un minimum de 300 heures de cours théoriques et de travaux pratiques, est de minimum 1 an et maximum 3 ans avec une possibilité d'allègement à demander lors de la demande d'admission. L'enseignement, cours théoriques et travaux dirigés, se donne par jours entiers orientés autour de thèmes spécifiques et pris en charge par un coordinateur. Tous les cours sont obligatoires et seront validés par une épreuve écrite ou orale. Un travail personnel (travail de fin d'étude-sera demandé à chaque étudiant.

TRSF2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Permettre aux étudiants d'acquérir l'ensemble des notions d'Immunohématologie et de pratique transfusionnelle nécessaires à l'organisation d'un centre de transfusion et de banque de sang hospitalière, à l'animation de comité transfusionnel et améliorer ainsi la sécurité transfusionnelle des patients.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1

- Gérer une banque de sang hospitalière : délivrer les composants sanguins de manière sûre et raisonnée
- Gérer les différentes étapes de la production de composants sanguins dans un Etablissement de Transfusion Sanguine.
- Surveiller l'hémovigilance tout au long de la chaîne transfusionnelle
- Utiliser les tests adéquats en transfusion et en transplantation
- Elaborer une démarche diagnostique en hématologie, en immunohématologie et en hémostase
- Appliquer les exigences des textes réglementaires et les bonnes pratiques en transfusion
- Intégrer une démarche qualité
- Appliquer les outils de gestion en matière de leadership, gestion des ressources humaines et matérielles
- Favoriser la performance au sein d'un établissement de transfusion sanguine -ETS- ou d'une institution de soins
- Traduire les thèmes de la chaîne transfusionnelle dans le contexte local

STRUCTURE DU PROGRAMME

La durée du programme, qui comprend un minimum de 300 heures de cours théoriques et de travaux pratiques, est de minimum 1 an et maximum 3 ans avec une possibilité d'allègement à demander lors de la demande d'admission. Ce programme comprend également la réalisation d'un travail de fin d'études.

TRSF2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ⊗ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Cours obligatoires et mémoire (57 crédits)

○ WTRSF2100	Introduction à l'immunologie - Immunologie érythrocytaire et applications cliniques	Véronique Denys (coord.)	FR [q1] [36h] [8 Crédits] ⊗
○ WTRSF2101	Immunologie leuco-plaquettaire : techniques et situations cliniques		FR [q1] [24h] [3 Crédits] ⊗

○ WTRSF2102	Médecine du don	Véronique Deneys	FR [q2] [16h] [2 Crédits]
○ WTRSF2103	Hémostase et médicaments dérivés du plasma		FR [q1] [16h] [3 Crédits]
○ WTRSF2104	Préparation des composants sanguins	Véronique Deneys	FR [q1] [8h] [2 Crédits]
○ WTRSF2105	Maladies transmissibles par transfusion		FR [q1] [24h] [4 Crédits]
○ WTRSF2106	Contexte légal, éthique et responsabilité médicale	Christine Watremez	FR [q1] [16h] [2 Crédits]
○ WTRSF2107	Transfusion clinique		FR [q2] [32h] [6 Crédits]
○ WTRSF2108	Assurance qualité en transfusion		FR [q1] [8h] [2 Crédits]
○ WTRSF2109	Hémovigilance des donneurs et des receveurs - Réactions transfusionnelles		FR [q1] [16h] [5 Crédits]
○ WTRSF2110	Stage - Visite sur le terrain	Véronique Deneys	FR [q2] [8h] [2 Crédits]
○ WTRSF2111	Organisation transfusionnelle	Véronique Deneys	FR [q2] [16h] [3 Crédits]
○ WTRSF2113	Travail de fin d'études		FR [q2] [] [15 Crédits]

o Cours au choix (3 crédits)

Ce programme est complété d'une activité au choix parmi les deux suivantes :

⊗ WTRSF2112	Thérapie cellulaire		FR [q2] [16h] [3 Crédits]
⊗ WTRSF2114	Transfusion dans les pays à ressources limitées <i>Cet atelier est particulièrement destiné aux candidats issus des pays à ressources limitées.</i>	Véronique Deneys	FR [q2] [24h] [3 Crédits]

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

TRSF2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux litteras 1° et 2° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

ATTENTION : Ce programme est suspendu en 2024-2025. Seul-es les étudiant-es déjà inscrit-es à ce programme en 2023-2024 pourront se réinscrire en 2024-2025.

Conditions spécifiques d'admission

L'accès se fait sur base de l'analyse du dossier* du candidat et les conditions de recevabilité sont déterminées selon l'origine du diplôme du candidat, à savoir :

- **Diplôme belge ou obtenu dans un pays appartenant à l'Union Européenne** (ce grade étant jugé similaire par le jury d'admission) :

Les personnes porteuses d'un grade académique de Master en médecine, de Master en sciences pharmaceutiques, de Master en sciences biomédicales (120 crédits) ou de Master en sciences de la santé publique peuvent prétendre à l'accès au Master de spécialisation en médecine transfusionnelle, sans condition supplémentaire (si ce n'est pour les candidats non francophones, la preuve de la maîtrise du français et de l'anglais -voir ci-dessous-).

- **Diplôme obtenu dans un pays hors de l'Union Européenne** :

L'accès au Master de spécialisation en médecine transfusionnelle est conditionné à la réussite d'un examen d'admission** uniquement accessible aux personnes titulaires d'un grade académique de Master en médecine, de Master en sciences pharmaceutiques, de Master en sciences biomédicales (120 crédits) ou de Master en sciences de la santé publique.

Pourront également être pris en compte l'expérience du candidat dans le domaine de la transfusion, la motivation et les objectifs de formation poursuivis (emplois à la clef), ainsi que le niveau de maîtrise du français et de l'anglais.

**L'examen d'admission a lieu dans le courant du mois d'avril.

Il porte sur les matières pré requises à la formation en médecine transfusionnelles. Des informations suivront en temps utile (matières, modalités de l'examen et organisation).

Le candidat y participera pour autant qu'il ait introduit sa demande d'admission pour le 31 mars.

*Les demandes d'inscription doivent être introduites conformément aux règles générales de l'UCLouvain, via la [procédure en ligne](#) du service d'inscription.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#), pages 24 à 29) et d'une maîtrise suffisante de l'anglais (Preuve de maîtrise de l'anglais : Minimum 89 pour le [TOEFL iBT](#) ou minimum 6,5 pour l'[IELTS](#) académique).

PÉDAGOGIE

Le contenu des enseignements, séminaires et travaux dirigés rassemble à la fois des cours nécessaires à la compréhension de bases des mécanismes immunologiques relatifs à la transfusion et des cours spécifiques à la pratique transfusionnelle. Les travaux dirigés permettent aux étudiants d'acquérir une expérience de terrain.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les examens théoriques sont organisés lors des périodes de sessions d'examens suivant des modalités proposées au bureau par le coordinateur en accord avec les règlements en vigueur. Les travaux de groupe sont présentés en cours d'année, en accord avec le coordinateur de cours.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Ce master complémentaire est ouvert aux étudiants des pays en développement.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Ce Master de spécialisation n'ouvre pas à une autre formation.

GESTION ET CONTACTS

Président du jury : Véronique Deneys

Secrétaire du jury : Hanane El Kenz

Membres du jury : André Gothot, Marie-Pierre Hayette, Pascale Saussoy, Christine Watremez, Philippe Lewallen, Anaïs Devey, Tome Najdovski.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/MEDE

Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)

Secteur des sciences de la santé (SSS)

MEDE

Avenue Mounier 50 - bte B1.50.04

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: +32 (0)2 764 50 20 - Fax: +32 (0)2 764 50 35

Mandat(s)

- Doyenne : Françoise Smets

Commission(s) de programme

- Ecole de médecine (MED)

Responsable académique du programme: [Véronique Deneys](#)

Jury

- Président de jury: [Véronique Deneys](#)

Personne(s) de contact

- Secrétariat (+ 32 2 764 34 33): [Gaelle Tiberghien](#)
- Contact académique: [Véronique Deneys](#)